



Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 avril 2025 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 11 avril à 18 h 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**.

Étaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Carole DERUY,

Messieurs Jean-Luc LEDUC et Lahcen MIRI Adjointes,

Mesdames : Martine BRÉSON, Marie-Pierre DUVAL, Madeleine GABRIEL, Corinne HERBLOT, Anita NIVAL, Katia REYES, Rosalie LAFONT,

Messieurs : François AUBAS, Gilles BAUDOIN, Marc BRODIN, Frédéric CARRÉ, Gilbert LEGRAND, Franck LEMAIRE, Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Safia ALLAL, Sandrine GAUDEFROY, Valentin GUILLEUX, Jean-Charles LEFEVRE, Sylvie MAUTALEMENT.

Pouvoirs : Sylvie MAUTALEMENT donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX, Valentin GUILLEUX donne pouvoir à Carole DERUY, Sandrine GAUDEFROY donne pouvoir à Katia REYES.

Carole DERUY et Franck LEMAIRE sont désignés assesseurs,

Jean-Luc LEDUC est élu secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

1. Budget primitif 2025
2. Vote des taxes 2025
3. Subventions aux associations
4. Subvention exceptionnelle au CCAS
5. Sollicitation fonds de concours CARCT, enveloppe n°1
6. Contraction d'un emprunt
7. Participation au règlement d'obsèques
8. Modification de zonage du PLU
9. Autorisation de signature d'une convention avec l'INRAP

En ouverture de séance, Monsieur le maire a donné les informations suivantes :

- Le plan communal de sauvegarde est en cours de réalisation. Il sera adressé à l'ensemble des élus et consultable par tous sur le site internet de la commune, après validation par la préfecture.
- Une réunion a eu lieu au sujet de la prévention des risques d'inondation. En attente de mesures concrètes...
- Les travaux place Aristide Briand avancent, nous sommes dans les délais pour un achèvement fin 2025 ou début 2026.
- Chasse aux œufs lundi 21 avril à partir de 10H30 à Ludi'Fère.
- Journée des Déportés dimanche 27 avril à 10 heures à l'église.

Sous la présidence de Monsieur le maire, le conseil municipal,

- **à l'unanimité**, a :
 - o établi le budget primitif 2025
 - o fixé le taux des taxes 2025
 - o accordé des subventions aux associations
 - o accordé une subvention exceptionnelle au CCAS
 - o sollicité le fonds de concours de la CARCT, enveloppe n°1
 - o contracté un emprunt
 - o autorisé M. le maire à signer une convention avec l'INRAP
- **avec 20 votes pour et 1 vote contre**, a :
 - o accepté de prendre en charge des frais d'obsèques
- **avec 17 votes pour et 4 votes contre**, a :
 - o sollicité une modification du PLU

La séance est levée à 19H02.

Jean-Luc LEDUC

Secrétaire de séance

Jean-Paul ROSELEUX

Maire